



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SICAV DES OLIVIERS
Part C: FR0011026905
Part D: FR0011026913
Société de gestion: Fideas Capital

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de la SICAV vise à surperformer l'indicateur de référence Euribor 3 mois + 4%, sur un horizon d'investissement de 3 ans minimum, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire et flexible, sur les marchés de taux et de crédit principalement et sur les marchés actions.

Cet OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie de capital.

OPCVM d'OPCVM : au-delà de 20% de l'actif net de la SICAV

Dans le but d'atteindre l'objectif de gestion de la SICAV, une stratégie active d'allocation entre deux poches d'actifs est poursuivie :

- une poche "taux et crédit" incluant l'investissement en obligations (à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés, sans contrainte géographique, pays émergents compris) la gestion de taux, la gestion de l'exposition crédit et la gestion de trésorerie. Cette poche peut représenter jusqu'à 100% d'exposition de l'actif net de la SICAV. Une exposition à des titres correspondant à la catégorie « High Yield » ou « Haut rendement », comportant des caractéristiques spéculatives, peut être réalisée, sans limitation (obligations notées de BB+ à D chez Standard & Poor's et /ou de Ba1 à D chez Moody's ou non notées) ;
- une poche "actions" dans une proportion maximale de 50% de l'actif net d'exposition de la SICAV. Le fonds peut intervenir sur toutes les zones géographiques, sans contrainte sectorielle et investir dans des supports représentatifs de toutes les tailles de capitalisation. Une exposition à des actions de petite ou moyenne capitalisation peut être réalisée, dans la limite de 25% de l'actif net de la SICAV.

La sensibilité taux de la poche « taux et crédit » sera comprise entre -4 et +10. L'OPCVM peut, dans la limite de 30% de son actif, être exposé au risque de change. Des produits dérivés (sur sous-jacents actions, taux, devises) ferme et conditionnel, tels que des options, futures ou swaps, négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds jusqu'à 1,5 fois l'actif net.

Le résultat des parts C est capitalisé, le résultat des parts D est distribué chaque année. Durée de placement recommandée : supérieure à 3 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues au plus tard chaque mardi à 12h et exécutées hebdomadairement sur la base de la valeur liquidative datée du mardi soir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de niveau 4 reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions, de taux, crédit et change. Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas que le placement est sans risque.
- La catégorie de risque de cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR : la survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de crédit** : La SICAVest exposée à la classe d'actif crédit. Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,81% TTC (de l'actif net) *
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de sur-performance	10% de la surperformance de l'OPCVM au-delà de l'indicateur de référence, l'indice Euribor 3 mois +4%, avec High Water Mark 0,00 % au titre du dernier exercice.

* L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus à la partie (Frais et commissions) de cette SICAV, disponible sur le site internet www.fideas.fr

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

PERFORMANCES PASSES

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais prélevés par le fonds sauf droits d'entrée et de sortie. Les performances de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués, le cas échéant.



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

- Date de création de la SICAV : 27/05/2011
- Devise : euro

* La stratégie et l'indicateur de référence ont été modifiés le 01/07/2013. L'indicateur de référence était composé de 40% Indice JP Morgan MAGGIE + 40% Indice Bank of America Merrill Lynch European Currency High Yield Constrained Index Euros + 10% Euro Stoxx 50 hors dividendes + 10% Indice Dow Jones Emerging Market.

INFORMATIONS PRATIQUES

- L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).
- Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques relatives à toutes les catégories de part sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Fidéas Capital – 21 avenue de l'opéra 75001 Paris ou à l'adresse électronique suivante info@fideas.fr.
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative et la politique de rémunération sont disponibles auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.fideas.fr
- Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.fideas.fr ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Fidéas Capital est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2021